

ne peut naître et vivre, s'il n'est soutenu par l'estime et la foi... Il me tendait les bras, il me croyait, il m'aimait!... au lieu de me contenter de cette confiance, j'ai semé moi-même dans son âme les plus outrageants soupçons; ils ont germé, grandi... il en a souffert, assez pour en vouloir mourir... maintenant que je lui reviens, son esclave bien plus qu'il n'a jamais été le mien, puisque je l'aime pour toutes mes angoisses et pour toutes ses douleurs, maintenant que je l'ai sauvé, il m'enlève cette vie reconquise, il ne m'aime plus, et je demande avec épouvante où je vais me réfugier... puisqu'il faut vivre!

Gabrielle la tenait serrée dans ses bras et la couvrait de baisers muets. Soudain, elle tressaillit, et reprenant son joyeux accent :

—J'ai quelque idée, dit-elle, qu'il ne te faudra pas chercher bien loin l'oasis où poser ton nid...

Simone releva son ravissant visage, baigné de larmes. En face d'elle, Richard, appuyé sur Georges, la regardait. Il se pencha vers l'enfant, qui redressait fièrement son épaule, et lui dit :

—Sais-tu ce qu'il faut faire, petit Georges, pour que je sois guéri, et pour que ta femme ne pleure plus? il faut t'agenouiller devant elle, embrasser doucement ses mains, et lui dire de ma part :

—Ma Simone aimée, nous avons manqué tous deux de sagesse et de courage... et pour cela, nous avons rudement souffert. Le ciel, meilleur que nous, nous rend le bonheur perdu, avec l'expérience pour sauvegarde... Voulez-vous?...

S'interrompant, il mit dans ses yeux tout l'amour de son cœur, et lui tendit les bras. Sans hésiter, elle s'y précipita...

FIN.

## LA SAUCE D'UN LAPIN

Une dissertation sur les effets et les causes nous entraînerait bien loin; Scribe a fait, d'ailleurs, là-dessus la charmante comédie du *Verre d'eau*; on pourrait peut-être faire un pendant intitulé *le Lapin*, mais ça ne pourrait guère aller au Théâtre-Français, et bien que, depuis *l'Ami Fritz*, surnommé *Fritz Poulet*, on soit sorti des pâtés de carton, on n'a pas encore mangé de lapin dans la maison de Molière.

Donc, Boutonnier a gagné un lapin à une fête de banlieue, et cet homme doux, sobre, travailleur, de plus, tranquille comme ce Baptiste complètement inconnu, bien qu'il ait donné lieu à un proverbe, Boutonnier, ce jour-là, s'est mis au niveau de "Mes Bottes" et de "Bibi-la-Grillade," les héros de M. Zola; il a stupéfait son portier par sa rentrée nocturne, il a cassé de la vitrerie, crevé des casseroles, battu sa femme et mis le voisinage sans dessus dessous.

Tout cela, parce que, le jour de la paie, il s'est laissé entraîner par des godaillieurs à la fête en question, laissant sa femme à la maison et les enfants à leur mère, comme on laisse les roses aux rosiers. Le lapin gagné, on est allé le faire fricasser chez un marchand de vin. Toute la paie y passe... et sa raison aussi, et voilà Boutonnier en police correctionnelle.

Mais il a gagné un lapin : aux petites causes les grands effets, comme nous disions en commençant, sans compter que l'homme au lapin n'est pas près d'obtenir son pardon de madame Boutonnier, habituée à porter la culotte, et pour cela, d'autant plus irritée contre son mari : "Il n'y a que le premier pas qui coûte," dit-elle avec raison; et le premier pas de Boutonnier dans la voie de l'inconduite lui ayant coûté 35 francs, on comprend que madame Boutonnier redoute les autres.

"Avec des manières comme ça, dit-elle au tribunal, une femme et des enfants sont appelés aux fonctions de mourir de faim. Ah! messieurs, faudrait une loi contre les mauvaises coteries, les groupeurs qui entraînent les hommes tranquilles de leur ménage; mais il n'y en a pas, et une loi ne se fait pas toute seule comme le pot-au-feu : qu'on en fasse une!"

M. le président.—Il ne s'agit pas de tout cela, madame; dites ce dont vous vous plaignez.

Madame Boutonnier.—Comment, monsieur, de quoi je me plains? Un homme qui m'a levé la main dessus, et le pied; cassé tout son intérieur, et que la robe dont j'étais investie est bonne à en faire des linges à barbe que c'est un n'hailon, et toute sa paie qu'il a mangée : 35 francs!

Le prévenu.—Joséphine, j'en ai versé diverses larmes bien amères; je ne demande rien que l'agrément de ton estime.

Madame Boutonnier.—Taisez-vous, homme monstrueux! Enfin, messieurs, qu'il était si tellement extraordinaire de fureur, que j'ai sorti de ses yeux, vu qu'il m'aurait radicalement extirpé par la fenêtre.

M. le président.—En voilà assez, taisez-vous!

Madame Boutonnier.—Comment! que je me taise! Le prévenu.—Tiens-toi donc mobile, puisque monsieur te le dit; tu fais un tapage insignifiant.

Madame Boutonnier.—Un homme qui s'est mis dans un état d'ivre-mort, qu'il est resté plongé pendant huit heures dans une insomnie qu'on ne pouvait pas l'en extraire, et que, quand il est venu se coucher à côté de moi, qu'il jouissait d'un sommeil agité en m'envoyant des grandissimes coups de pied que j'aurais mieux aimé coucher avec un cheval.

M. le président.—Voyons, allez vous asseoir.

(Au prévenu.)—Qu'avez-vous à dire?

Le prévenu.—Mon président, mon opinion est que je ne me rappelle de rien du tout que du lapin.

Madame Boutonnier.—Oui, un lapin qui t'a coûté... M. le président.—Voulez-vous vous taire!

Le prévenu.—Que tu es ennuyeuse, Joséphine, par les interruptions que tu nous procures; que même t'as un fichu caractère, et que t'aurais affaire à un autre homme qu'il te changerait contre un quarteron de tabac.

M. le président.—Asseyez-vous.

Le tribunal délibère.

Boutonnier.—Joséphine demande ma grâce.

Madame Boutonnier.—Je te méprise, voilà ce que tu es, t'as besoin d'une leçon; la prison n'est pas faite pour les dromadaires.

Boutonnier (au tribunal).—Je demande à dire un mot.

M. le président.—Quel mot?

Boutonnier.—Le mot que je suis prêt à signer que ça ne m'arrivera plus, si on veut me donner tous les matériaux pour écrire, et que si ma femme veut me pardonner, nous ne parlerons jamais de ça à qui que ce soit dans la nature humaine.

Le tribunal condamne Boutonnier à quarante-huit heures de prison.

Madame Boutonnier.—Je n'en demande pas plus; mais si tu recommence, il y aura quarante-deux lieues entre toi et moi, toujours en montant.

## MARTYRE DE TROIS MISSIONNAIRES

Les Missions Catholiques ont reçu de Mgr l'Archevêque d'Alger, administrateur apostolique de Tunis, les détails suivants sur le massacre de trois missionnaires de la mission du lac Tanganika :

C'est dans la station de l'Ouroundi, située sur la rive droite de ce lac, que s'est accomplie cette tragédie funeste. Cinq missionnaires occupaient ce poste; c'étaient les RR. PP. Deniaud, supérieur provisoire depuis la mort du R. P. Pascal Auger, du diocèse de Belley; Dromaux, du diocèse de Cambrai; le F. Jérôme Baumeister, du diocèse de Wurtzbourg, et M. d'Hoop, auxiliaire belge, ancien zouave pontifical. Ils avaient recommencé leur œuvre d'apostolat pour le rachat et l'éducation de jeunes noirs arrachés à l'esclavage.

Un vaste établissement avait été créé par eux et promettait des résultats excellents, lorsqu'il a été si malheureusement détruit.

Ce ne sont pas, toutefois, les nègres de la tribu de Roumoungou, où l'établissement était situé, qui ont attaqué les missionnaires, mais ceux de la tribu des Wabickaris, qui sont, au contraire, en hostilité perpétuelle avec celle de la Roumoungou. A plusieurs reprises, les Wabickaris avaient prié les missionnaires de venir s'établir sur leur territoire, mais ceux-ci avaient dû refuser parce que les terres de cette tribu sont basses, et, par conséquent, très insalubres. Il en était résulté, de la part des Wabickaris, un état de froideur, de demi-hostilité; ils la manifestaient surtout en essayant de détourner les enfants noirs de l'orphelinat ou de les enlever même de vive force, lorsqu'ils pouvaient les surprendre, pour les réduire de nouveau en esclavage.

C'est un incident de ce genre qui a amené l'attaque des Wabickaris. Ils avaient volé un petit nègre et refusaient de lui rendre la liberté.

Les missionnaires, après avoir épuisé tous les moyens de conciliation pour délivrer ce pauvre enfant, manifestèrent l'intention de le faire reprendre par la force, au moyen des noirs adultes qui se sont rangés autour d'eux. A peine les Wabickaris furent-ils instruits de ce dessein, qu'ils vinrent tous en armes, conduits par leur roi, envahir le territoire de Roumoungou, et ils se portèrent sur l'habitation des Pères. Trois d'entre eux, le P. Deniaud, le P. Auger et M. d'Hoop, ce dernier en armes, sortirent pour se rendre compte du bruit affreux qu'ils entendaient, et s'avancèrent vers les noirs. Ce fut alors que ceux-ci, sans provocation aucune, les criblèrent d'une foule de flèches. Le P. Auger tomba le premier, mortellement blessé. M. d'Hoop tomba près de lui. Le P. Deniaud, blessé lui-même, mais encore debout, donna l'absolution à ses deux compagnons; il ne tarda pas, cependant, à tomber lui-même couvert de blessures, dont huit mortelles.

Le P. Dromaux et le F. Jérôme, qui étaient restés dans l'intérieur de la maison avec les orphelins, sortirent à leur tour et furent témoins de ce triste spectacle. Les Wabickaris, comme épouvantés de leur œuvre, prenaient déjà la fuite, et les deux missionnaires purent aller relever le P. Deniaud, qui perdait tout son sang, mais qui avait encore connaissance et qui, en recevant l'absolution, fit l'entier sacrifice de sa vie pour le salut des noirs. Le P. Auger et M. d'Hoop furent relevés aussi; mais ce n'étaient plus que deux cadavres. Le P. Deniaud expira lui-même dix minutes à peine après avoir été transporté dans l'habitation.

Le lendemain, les trois martyrs de la charité étaient ensevelis pieusement sous le grand arbre qui abritait la station de Roumoungou.

Les Wabickaris n'ont pas recommencé leurs attaques. Mais la tribu de Roumoungou, plus faible et moins belliqueuse, épouvantée de l'action atroce dont elle avait été témoin, vint le lendemain supplier les Pères de s'éloigner, pour ne pas s'exposer à de nouveaux attentats.

Les missionnaires, établis chez les Mazangués, de l'autre côté du lac Tanganika, prévenus du malheur qui frappait leurs confrères, s'étaient empressés de fréter une barque pour venir les retrouver. D'un commun accord, il fut résolu que le personnel de l'Ouroundi se réunirait à celui de Mansangué et les Pères, aussi bien que les orphelins, s'embarquèrent, deux jours après, pour cette destination.

## LES ÉCHECS

Montréal, 19 janvier 1882.

Adressez les communications concernant ce département à O. TREMPÉ, 698, rue Saint-Bonaventure.

### SOLUTIONS JUSTES :

No. 297.—MM. H. Lupien, S. Tudeu, V. Gagnon, Québec; F. Gingras, Trois-Rivières; L. O. P., Sherbrooke; E. Legault, Ottawa; N. P., Sorel; P. Fabien, M. Lafrenais, L. Dargis, Montréal; Un amateur, Terrebonne; H. Lalandry, New-York.

### TOURNOI D'ÉCHECS À QUÉBEC

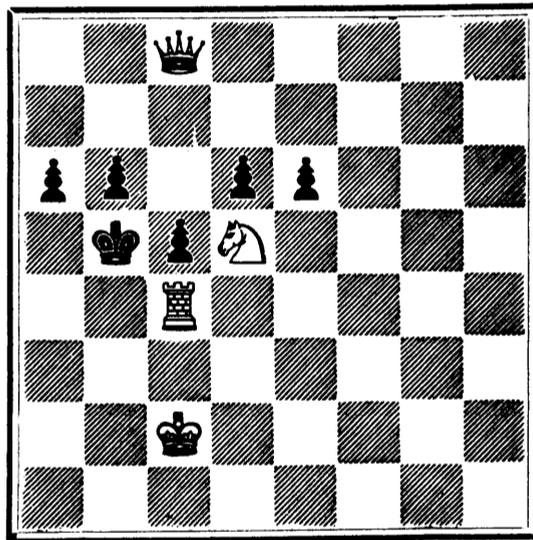
Comme nous l'avons promis, nous donnons aujourd'hui le résultat du tournoi de l'Association d'Échecs du Canada, qui a eu lieu à Québec. Un auditoire nombreux assistait à cette fête, une des plus agréables de ce genre, qui ait été donnée jusqu'ici. La lutte a été très vive comme le démontre le grand nombre de parties *ex-æquo* pour le troisième prix. Nous félicitons les heureux gagnants de la victoire qu'ils viennent de remporter. En voici la liste :

1er prix, \$20 : M. E. Sanderson, Québec, 11½ parties.  
2e prix, \$15 : M. J. Henderson, Montréal, 9½ parties.  
3e prix, \$10 : MM. J. W. Shaw, W. H. Hicks et J. Barry, Montréal; C. P. Champion, F. H. Andrews, E. Pope et D. R. MacLeod, Québec, *ex-æquo* avec chacun 8½ parties.

### PROBLÈME No. 298

Composé par M. H. D. MORWOOD, Détroit, (E.-U.)

NOIRS.—6 pièces.



BLANCS.—4 pièces

Les Blancs jouent et font mat en 2 coups

### SOLUTION.—No. 297.

Blancs.	Noirs.
1 D 5e R	1 R 5e C
2 P 3e F, échec	2 ?
3 Mat selon le coup des Noirs.	
	Si :
2 C prend P	1 F 4e F
3 Mat selon le coup des Noirs.	2 ?

A NOTER.—Le célèbre magicien Hermann, de réputation universelle, employait dans une attaque rhumatismale qu'il eût à l'épaule, l'Huile de St. Jacob et fut guéri. Il considère cette huile comme sans égale.

### Mères ! Mères !! Mères !!!

Êtes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille de *Sirope Calmant de Mme Winslow*. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade—cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui, ayant usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et rend la santé. Les effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas et agréable à prendre. Il est ordonné par un des plus anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux États-Unis. Les instructions nécessaires pour faire usage du sirop sont données avec chaque bouteille.

Une toux et un mal de gorge doivent être arrêtés. La négligence est souvent la cause d'une maladie de poumons ou d'une consommation incurable. Les *Trochisques de Brown* pour les Bronchites ne causent aucun danger à l'estomac comme un sirop et pectorales, mais agissent directement sur les parties malades; soulagent l'Irritation, guérissent l'Asthme, Bronchites, Rhumes, Catarrhes et maux de Gorge, et les autres maladies auxquelles sont sujets les orateurs publics et les chantres. Depuis 30 ans que ces *Trochisques* sont en usage, ils n'ont fait que gagner en popularité. Ce n'est rien de neuf, mais ils ont été expérimentés depuis bien longtemps et ils ont mérité d'être rangés au nombre de ces rares remèdes qui procurent une guérison certaine dans le siècle où nous vivons. Vendu partout à 25 cents la boîte.